POUR LA SAUVEGARDE DU RÉSEAU ET DE L'INTÉGRALITÉ DES MISSIONS

Le 4 décembre 2014, vous serez appelés à élire vos représentants au Comité Technique Local (CTL).

À QUOI SERT LE CTL ?

Cette instance est majoritairement composée de représentants des personnels élus sur des listes présentées par les organisations syndicales.
Elle est consultée sur **l'organisation et le fonctionnement des services**, **l'évolution des technologies et des méthodes de travail, la formation professionnelle et la gestion prévisionnelle des emplois…**
Par exemple, le CTL doit être consulté sur les modifications d'horaires d'ouverture au public, d'horaires variables, de fermeture ou restructuration de postes ou de services et sur les ponts naturels.

Les élus F.O.-DGFiP TGE-TAF y prennent toute leur place par leur présence à chaque CTL. Mais aussi, par leurs nombreuses interpellations de la direction locale pour dénoncer les conditions de travail de plus en plus dégradées. Ils répercutent ainsi les ressentis et les attentes légitimes des agents de la TGE et des TAF.

Les élus F.O.-DGFiP TGE-TAF examinent chaque point de l'ordre du jour et questionnent la direction locale sur ses choix et sur les difficultés mises en lumière par les rapports d'activité des services, le TBVS (tableau de bord de veille sociale) ou encore le DUERP.

Les élus F.O.-DGFiP TGE-TAF demandent de manière systématique l'inscription de questions diverses au CTL qui concernent la vie quotidienne des agents dans le but d'améliorer leur confort et leurs conditions de travail. L'administration est ainsi obligée d'étudier ces demandes et de proposer des solutions puisque les échanges sont inscrits au procès verbal du CTL.

Depuis la fusion, les suppressions d'emplois ont été constantes et ont extrêmement détérioré le climat et les conditions de travail à la DGFIP.
Dans ce contexte difficile, le syndicat **F.O.-DGFiP**, libre et indépendant, a toujours défendu les valeurs du service public et une organisation du travail respectueuse des agents.

F.O.-DGFiP, porteur de revendications de progrès social, a toujours soutenu que les évolutions administratives ne devaient se faire ni au détriment des conditions de travail et de la rémunération des agents, ni au détriment de l'exercice des missions.

Membre d'une organisation confédérée, **F.O.-DGFiP** a un interlocuteur à chaque niveau de décision. Ainsi, cet été F.O. a été le premier syndicat à refuser de cautionner la déclinaison du pacte de responsabilité qui prévoit 50 milliards de réductions de dépenses publiques et sociales sur 3 ans. Ce sont autant de dangers pour le service public et la protection sociale collective. Dans ce cadre, F.O. a également condamné le transfert conséquent de la fiscalité des entreprises vers les ménages.

Avec **F.O.-DGFiP TGE-TAF**, vous défendrez les valeurs républicaines garantes de l'égalité de traitement des citoyens et exigerez des emplois pour mener à bien les missions de la DGFiP.

En votant pour les candidats **F.O.-DGFiP TGE-TAF**, vous allez élire des **représentants sérieux, responsables et impartiaux qui seront toujours à votre écoute et à vos côtés.** Ils préparent leurs dossiers et démontrent à la direction le bien-fondé des revendications par des arguments construits et percutants.

En votant pour les candidats **F.O.-DGFiP TGE-TAF**, vous choisirez d'être représentés par un syndicat qui privilégie la revendication collective en toute indépendance.

En votant F.O.-DGFiP TGE-TAF, vous voterez pour un syndicat qui vous DÉFEND et vous INFORME.

LE 4 DÉCEMBRE

FO la force syndicale DGFiP

VOTRE VOIX PEUT TOUT CHANGER

VOTEZ ET FAITES VOTER POUR LES CANDIDATS F.O.-DGFiP

Votez F.O. le syndicat qui
vous DÉFEND et vous INFORME

Ne pas VOTER c'est cautionner :
- le gel des salaires
- les suppressions d'emplois massives
- la baisse conséquente des promotions
- la détérioration des conditions de travail

1 - SABRA Julie	TGE
2 - JOUANIQUE Bertrand	TAF de Tunis
3 - CATHELOT Jean-Louis	TGE
4 - LE CARRE Bruno	TGE
5 - MARIONNEAU Samantha	TGE
6 - LAGARDE Bernard	TAF Washington
7 - COHEN Emmanuel	TAF N'DJAMENA
8 - BERNARD Jean-Luc	TAF Tananarive
9 - ROCH Jean-Pierre	TGE
10 - VILLIERS Sylvie	TGE
11 - CHENE Bruno	TGE
12 - DE MAUPEOU Gilles	TGE

Pour nous contacter
Section Départementale F.O.-DGFiP TGE-TAF
Trésorerie Générale pour l'Étranger - 30, rue de Malville
44 040 Nantes Cedex 1
Tel. 02 40 16 12 35

Vous pouvez également nous retrouver sur notre site web local : **http://www.fo-dgfip-sd.fr/930/**

Attention : Ceci n'est pas un bulletin de vote
Par ailleurs, les ratures ou panachages entraîneront la nullité de votre bulletin de vote.

ÉLECTIONS CAP - CCP - COMITÉS TECHNIQUES
FO DGFiP
4 DÉCEMBRE 2014
VOTEZ